

Le ministre des transports conforte la mission d'intérêt général de l'aéroport d'Avignon



Interpellé par courrier par Raphaël Arnault, député La France insoumise de la première circonscription de Vaucluse, sur « l'aberration écologique nuisible aux habitants » que constituerait l'aéroport d'Avignon-Provence, le ministère des transports vient de répondre que la plate-forme vauclusienne constituait un site de formation important et un 'hub' de sécurité civile. Elle abrite surtout également base héliportée de RTE veillant sur l'ensemble du réseau électrique haute tension national.



Dans un courrier adressé mi-janvier à <u>Philippe Tabarot</u>, ministre des Transports, le député d'Avignon <u>Raphaël Arnault</u> avait dénoncé les nuisances de l'aéroport d'Avignon. Pour le parlementaire LFI, cet équipement « est l'illustration d'une infrastructure inutile, qui impacte les habitants à cause de la pollution, accapare une partie importante d'argent public de la région et des terres, le tout pour bénéficier à une poignée de personnes très fortunées qui se déplacent en jets privés ».

Avançant une baisse importante du trafic ainsi qu'un financement via des fonds publics (ndlr : l'aéroport d'Avignon-Provence appartient à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en a confié la gestion à la CCI de Vaucluse), l'élu a aussi mis en avant l'impact environnemental ainsi « qu'un accaparement de terres qui pourraient servir au développement agricole ou à la création de logement. »

Pour Raphaël Arnault, il s'agit « d'un non-sens écologique et social ». C'est donc dans ce cadre, qu'il a interpellé le ministre sur « les mesures que le Gouvernement compte prendre pour limiter les impacts sur les populations et sur l'environnement des vols en jet privé. »

5^e aéroport de Province

Dans sa réponse qui vient de paraître au <u>Journal officiel</u>, le ministère des transports rappelle que cet « aéroport est décentralisé depuis 2004 et relève de la compétence de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La collectivité est donc la première responsable de la politique d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires qu'elle porte pour la plateforme. Il faut néanmoins rappeler que l'aéroport d'Avignon-Provence ne sert pas que l'aviation d'affaires ou la mobilité régionale mais remplit également plusieurs missions d'intérêt général. »

« Avec 59 376 mouvements non commerciaux en 2022, il se classe au rang de cinquième aéroport de province, témoignant de son rôle central, en particulier pour la formation aéronautique et le travail aérien », poursuit le ministre des transports qui complète : « L'aéroport contribue par ailleurs au développement régional équilibré en décentralisant les activités aériennes concentrées en région parisienne. Le Vaucluse bénéficie par ce biais d'opportunités économiques et éducatives. Le rôle de l'aéroport dans la formation aéronautique est significatif, contribuant à la démocratisation de l'accès aux métiers de l'aéronautique et au maintien des compétences en région. Cette formation repose sur des aéroclubs très dynamiques et bénéficie à des élèves allant de la quatrième à la première, auxquels elle permet d'approfondir des notions scientifiques et techniques. »

L'aéroport Avignon Provence se sent pousser des ailes avec l'arrivée d'Eleven

Le site accueille les anges gardiens du réseau électrique français ainsi que de nombreuses opérations de sécurité civile

Par ailleurs, le ministre aussi rappeler le rôle majeur du site dans l'entretien du réseau haute tension électrique français via la présence de la principale base des activités aéroportées de RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français.

« Cette base assure la maintenance et la surveillance des infrastructures électriques nationales, participant directement à la sécurité de notre approvisionnement électrique et à la transition écologique



en évitant plusieurs centaines de jours d'interruption de ligne chaque année. L'aéroport permet, lorsque c'est nécessaire, <u>d'appuyer des opérations de secours</u> ainsi que des évacuations sanitaires et participe à la lutte contre les incendies, dont la fréquence et l'intensité augmentent sur le territoire. Cette infrastructure participe donc à la protection des personnes et des biens. »

Quel impact environnemental?

« L'État est attentif aux enjeux environnementaux, insiste Philippe Tabarot. Parmi les nombreux efforts mis en place avec la région, une commission consultative de l'environnement assure la concertation avec les riverains et les acteurs locaux, sous l'autorité du préfet de Vaucluse. Une campagne de mesure de bruit a été réalisée en 2024 et la révision des procédures d'approche initiée en 2024 se poursuivra en 2025 afin de réduire les nuisances des riverains. L'aéroport s'est engagé dans une démarche ambitieuse de réduction de ses gaz à effets de serre avec l'objectif d'atteindre le niveau 3 de l'Airport Carbon Accreditation d'ici 2026. Enfin les vastes zones non imperméabilisées de l'aéroport, constituent des surfaces d'accueil reconnues de biodiversité. Le Gouvernement demeure particulièrement soucieux de l'équilibre entre le développement des infrastructures aéroportuaires régionales, essentielles à l'aménagement du territoire, et les impératifs de la transition écologique et à lutte contre le dérèglement climatique. »

Un hélicoptère militaire allemand Tigre se crash à Viens

3 novembre 2025 |



Ecrit par le 3 novembre 2025





Ce mercredi 8 novembre, un hélicoptère militaire allemand s'est crashé sur la commune de Viens à proximité du croisement de la RD 33 et la RD 155 aux alentours de 15h15. L'appareil, un modèle Tigre, participé à un exercice mené avec la base école du 2^e Régiment d'hélicoptère de combat (RHC) du Luc dans le Var.

Selon les premières constations des enquêteurs, l'aéronef aurait percuté une ligne à très haute tension passant sur le territoire de la petite commune vauclusienne située à la frontière avec les Alpes-de-Haute-Provence.

Au final, plus de peur que de mal puisqu'aucune victime n'est à déplorer. Les deux pilotes, seuls personnels à bord, ne sont pas blessés.

3 novembre 2025 |



Ecrit par le 3 novembre 2025



Les opérations de secours ont mobilisé près d'une trentaine de gendarmes et de pompiers. © Préfecture de Vaucluse

A la suite de l'accident la RD 155 a été coupée. Par ailleurs, les câbles de la ligne ayant été sectionné, plus d'une vingtaine de foyers ont été privés d'électricité.

« Les services d'Enedis et de RTE sont mobilisés pour rétablir le service », explique la préfecture de Vaucluse qui précise également que les opérations de secours ont mobilisé 10 gendarmes, 17 secouristes du SDIS de Vaucluse avec leurs 5 engins ainsi qu'une dizaine de militaires français et allemands. Une enquête est ouverte pour préciser les causes de cet accident.

Déjà un Rafale en 2021 et un Mirage en 2014

Dans ce secteur, <u>un avion de chasse Rafale B avait vécu la même mésaventure à quelques kilomètres de Viens</u> en février 2021. Le jet avait sectionné 3 câbles d'une ligne à moyenne tension lors de son passage durant un vol d'entrainement à très basse altitude (entre 80 et 150 mètres du sol) dans les environs du village du Castellet, dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Endommagé lors de l'incident, l'appareil de la 4° Escadre de chasse de Saint-Dizier, qui volait en patrouille avec un autre Rafale, avait été alors contraint de se poser en urgence, une dizaine de minutes plus tard, sur la Base aérienne (BA) 115 d'Orange-Caritat.



3 novembre 2025 |

Ecrit par le 3 novembre 2025

Par ailleurs, il y a près de 10 ans un Mirage 2000 B s'était écrasé dans les collines de Viens en août 2014. L'appareil biplace avait décollé de la base aérienne d'Orange pour un vol d'entrainement avant de connaître un problème technique. Les deux pilotes, sains et saufs, avaient pu s'éjecter avant le crash.

RTE et le Parc du Luberon renouvellent leur partenariat pour protéger la biodiversité



Dans le cadre de la Fête de la nature qui a débuté le 24 mai, le <u>Parc naturel régional du Luberon</u> a renouvelé une convention de partenariat avec <u>RTE</u>, gestionnaire du réseau de transport d'électricité, pour préserver la biodiversité. Le Parc en a également profité pour sensibiliser le public avec une journée de ramassage des déchets.





Le 24 mai dernier, le Parc naturel régional du Luberon a organisé une opération de nettoyage de la rivière Calavon-Coulon dans le secteur de Goult afin de sensibiliser le public à la gestion des déchets. Le Parc avait également organisé deux autres journées de ce type en mars et avril, au cours desquelles 2 tonnes de déchets avaient été ramassées. En ce qui concerne les déchets du 24 mai, ils sont en cours de pesage à la déchèterie d'Apt.



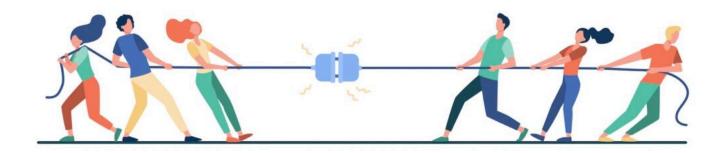
DR

Cette journée a également été l'occasion pour le Parc de renouveler son partenariat avec la société gestionnaire du réseau de transport d'électricité. La convention de partenariat avait été mise en œuvre en 2016 pour préserver la biodiversité de quatre zones humides naturelles qui sont traversées par deux lignes électriques aériennes à 63 000 volts et sont situées dans le périmètre Natura 2000 de la rivière Calavon-Coulon. Elles abritent de nombreuses espèces animales et végétales protégées. Ce partenariat formalise des solutions d'entretien de la végétation adaptées et respectueuses de l'environnement, et prévoit la mise en place d'actions d'expérimentation en faveur de la faune et de la flore, ainsi que des actions de gestion visant à préserver ou restaurer les milieux naturels sous les lignes électriques.

V.A.



Délestage électrique : la solution pour conserver l'intégrité du système électrique national ?



Cette année a été marquée par plusieurs événements qui créent des difficultés pour produire de l'électricité. Afin de conserver l'intégrité du système électrique national, la préfecture de Vaucluse encourage les usagers à réduire leur consommation au quotidien, mais aussi à se préparer à d'éventuelles opérations de délestage électrique.

Un délestage électrique consiste en une coupure maîtrisée, tournante, ponctuelle et de courte durée. Dans un contexte où la sobriété énergétique s'impose pour passer l'hiver dans les meilleures conditions, les particuliers, les administrations et les entreprises sont invités à se mobiliser.

De son côté, le Gouvernement a mené des travaux en coordination avec le Réseau de transport





d'électricité (RTE) et les distributeurs d'éléctricité afin d'anticiper et de préparer l'éventuel recours à ces coupures d'électricité organisées.

Comment savoir quand le système électrique est sous tension ?

Le système de production électrique peut ne pas toujours répondre à tous les besoins, surtout aux heures de pointe, lorsque tout le monde consomme en même temps, généralement entre 8h et 13h et 18h et 20h. Pour savoir lorsque le système est sous tension, RTE et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (Ademe) ont élaboré un outil simple d'utilisation et gratuit : EcoWatt.

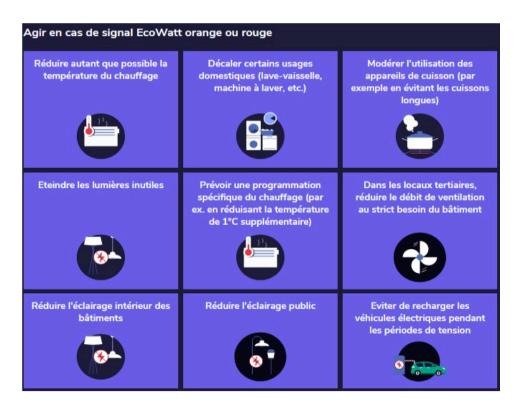
Sur le service <u>EcoWatt</u>, il y a trois signaux distincts. Le signal vert indique qu'il n'y a pas d'alerte, le signal orange indique que le système électrique est tendu et que les gestes d'économie d'électricité sont les bienvenus, et le rouge signifie que le système électrique est très tendu et que les gestes d'économie d'électricité sont indispensables.

Lorsqu'une alerte orange ou rouge est signalée, les entreprises, les collectivités et les citoyens sont appelés à réduire Ieur consommation d'électricité. Si cette réduction est suffisante, le risque de coupure est écarté, si ses effets sont insuffisants, RTE peut demander aux distributeurs d'électricité d'effectuer des coupures localisées et temporaires de 2h. Le délestage sera d'abord annoncé par RTE trois jours avant. Les communes seront informées et invitées à relayer l'information auprès de leur population. Elles mettront en place une cellule de crise pour suivre les impacts du délestage.

Que faire en cas d'alerte orange ou rouge?

Les usagers sont d'abord invités à réduire leur consommation aux heures de pointe. Au bureau, il est recommandé de baisser la température et limiter l'éclairage, et de décaler la recharge des appareils électriques.

À la maison, il est recommandé de démarrer son lave-linge, son sèche-linge et ses plaques de cuisson et son four après 20h, de veiller au respect de la température du logement à 19°c et baisser la température du logement à 16°c ou 17°c en cas d'absence, en journée ou la nuit, de limiter la consommation d'eau chaude, d'éteindre tous les appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés, de limiter le nombre de lumières allumées et d'éteindre dans toutes les pièces inoccupées, mais aussi de limiter le visionnage de vidéos en streaming pendant les heures de pointe.



Que faire en cas de délestage d'éléctricité ?

Les coupures organisées pourraient entraîner la coupure des antennes dans les zones concernées et donc une interruption des communications téléphoniques. Les forces de l'ordre et les sapeurs-pompiers renforceront leur présence dans ces secteurs délestés pour maintenir un contact avec les populations.

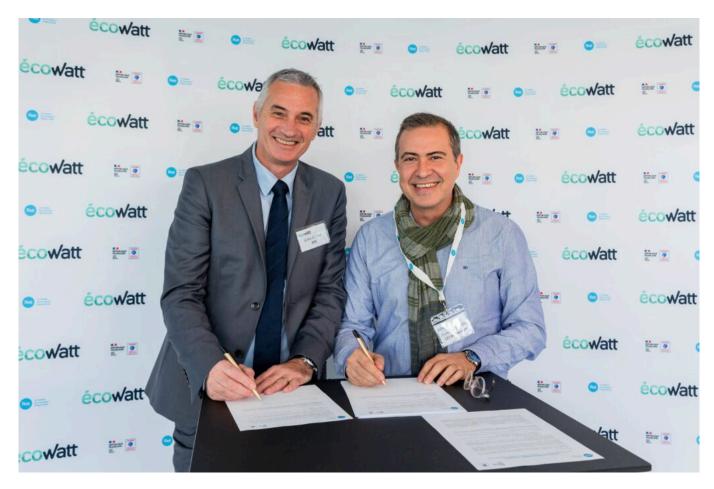
Cependant, la possibilité de joindre les services d'urgence est une priorité. Le 112 est un numéro d'appel d'urgence multi-opérateur. Il peut être composé quel que soit le réseau de couverture, y compris si le nom de votre opérateur ne s'affiche pas. Dans les cas où le 112 ne fonctionnerait pas, il est possible de se rendre dans les bâtiments communaux, commissariats de police, brigades de gendarmerie et centres d'incendie et de secours (SDIS), où la présence humaine est renforcée et où il y a des postes de radio-télécommunication.

Pendant les coupures, il est recommandé de limiter ses déplacements, appeler en priorité le 112 (appel gratuit) pour toute urgence s'il n'y a pas d'accès au réseau téléphonique, de venir en aide aux personnes fragiles ou isolées, d'anticiper la non-disponibilité de certains services du quotidien tels que les distributeurs d'argent, les portes de garage ou l'accès aux immeubles, d'éviter d'emprunter l'ascenseur quelques minutes avant l'heure de la coupure et pendant toute l'opération de délestage, mais aussi d'être vigilant au risque d'incendie en cas de recours aux bougies et aux cheminées.

V.A.



La CCI de Vaucluse s'engage pour une meilleure consommation de l'électricité



La <u>Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse</u> vient de signer la charte d'engagement EcoWatt de RTE, le gestionnaire de réseau de transport d'électricité. Cette signature démontre de l'implication de la CCI en faveur d'une meilleure consommation d'électricité pour limiter les risques de sécurité d'alimentation en électricité dans le pays.

<u>EcoWatt</u> est un dispositif porté par <u>RTE</u> et l'<u>Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie</u> (Ademe) qui permet aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités du territoire français d'adopter une consommation d'énergie responsable afin d'assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.



En temps réel, les consommateurs peuvent consulter le niveau d'électricité disponible et ils ont à leur disposition des conseils afin d'adopter les bons gestes au quotidien et d'adapter leur consommation.

En signant la charte EcoWatt, la CCI de Vaucluse s'engage elle aussi à surveiller sa consommation d'électricité. L'organisme a également décidé de sensibiliser ses collaborateurs, mais aussi les entreprises qu'elle accompagne, aux écogestes dans une volonté de mettre en place plusieurs actions de sobriété énergétique.

V.A.

Enedis, RTE et la fédération de pêche du Vaucluse renouvellent leur partenariat



Christophe Marcellino, président de la fédération de pêche du Vaucluse, Sébastien Quiminal, directeur Enedis Vaucluse et Fabien Merpillat, directeur adjoint réseau de transport



d'électricité (RTE) du groupe maintenance réseau cévennes, ont renouvelé leur partenariat pour la prévention des risques électriques liés à l'activité de la pêche, jeudi 27 octobre, dans la continuité de la convention resignée en 2019.

La fédération de <u>pêche du Vaucluse</u>, <u>Enedis</u> et <u>RTE</u> renouvellent leur partenariat pour sensibiliser les pêcheurs aux risques électriques. Dans le cadre d'une convention qui s'applique pour une durée de 3 ans, ces derniers prévoient de mettre en œuvre les actions suivantes :

- Sensibiliser le monde de la pêche et les associations adhérentes à la fédération au risque électrique lié à la pratique de la pêche en eau douce à proximité des lignes aériennes.
- Etudier et prioriser les zones qu'elles considèrent potentiellement à risque afin de permettre à RTE et Enedis de procéder à une signalisation adaptée.
- Sensibiliser le public des jeunes pêcheurs au risque électrique, dans le cadre des formations organisées par les associations.

Au-delà de ce partenariat, la campagne d'information « Tension, Attention » permet à RTE et Enedis de sensibiliser le grand public et les professionnels sur les mesures de prudence à respecter lorsqu'ils exercent des activités aux abords des lignes électriques. Même sans contact direct avec une ligne, en cas de non-respect des distances de sécurité, un arc électrique peut se former, il y a alors danger d'électrocution.

Des conseils de prévention aux pêcheurs

Parce qu'elles sont longues et souvent conductrices de l'électricité, les cannes à pêche manipulées près des lignes électriques peuvent présenter des risques. Pour pêcher en toute sécurité, il suffit de rester à distance des lignes et de suivre quelques mesures simples de prévention :

- Eviter de pêcher près des lignes électriques. En cas de présence d'une ligne électrique aux abords du plan d'eau, il est nécessaire de la repérer et de se tenir à distance pour éviter tout risque d'amorçage, y compris si on pêche en bateau.
- Respecter impérativement la distance de 5 mètres, le risque existe à la fois au contact de la ligne électrique, mais surtout à l'approche.
- Ne jamais toucher un objet en contact avec une ligne électrique.
- En passant sous une ligne électrique, tenir la canne en position horizontale.

« LigneAlerte » la nouvelle application développée par Enedis et RTE

Avec des réseaux électriques aériens parfois présents à proximité de chantier du BTP, sur des parcelles agricoles ou des zones de pêche, nombre de professionnels et d'amateurs de loisirs en plein air sont confrontés au risque électrique. Ainsi, dans le domaine agricole, près de 70% des accidents d'origine électrique surviennent au contact d'une ligne électrique. Enedis et RTE ont donc développé l'application « LigneAlerte » pour prévenir en temps réel de la proximité d'une ligne électrique aérienne et réduire au maximum les accidents.



© Enedis

Rendez-vous sur <u>www.Tension-Attention.fr</u> pour retrouver tous les conseils de prudence et les mesures de sécurité pour prévenir le risque électrique.

J.R.

Ile Vieille à Mondragon, RTE végétalise sous les lignes à haute tension



Depuis trois mois RTE (Réseau de transport électricité) réalise des travaux d'aménagement en

faveur de la biodiversité sur le site d'espace naturel sensible de l'Île Vieille, à Mondragon.

Une première en région

Ce chantier est une première dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et marque la concrétisation du projet 'Belive' (BiodiversitE sous les LIgnes par la Valorisation des Emprises). Lancé en 2018, ce dispositif national vise à expérimenter des méthodes de gestion alternatives de la végétation sous les lignes électriques, afin de les intensifier dans les années à venir.

Des zones refuges pour la faune et la flore

Les espaces ouverts situés sous les emprises des ouvrages de <u>RTE</u> constituent des zones de refuge pour la faune et la flore. En lien avec les acteurs des territoires et dans le cadre du projet RTE expérimente des modes de gestion innovants pour faire de ses infrastructures des espaces de biodiversité.

En partenariat

Propriété de la <u>Communauté de Communes Rhône Lez Provence</u> (CCRLP) et de la commune de Mondragon, le site d'espace naturel sensible de <u>l'Île Vieille</u> est géré par le Conservatoire des espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il a été choisi pour accueillir les premiers travaux du projet Belive en raison de la densité de la végétation, en particulier d'arbustes.

Concrètement

RTE y intervient tous les 6 ans pour élaguer et maintenir une distance de sécurité suffisante entre la végétation et les lignes électriques qui la surplombent en partenariat avec la CCRLP, la Commune de Mondragon et le <u>Cen Paca</u> (Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur) via la signature d'une convention.

3,6 hectares aménagés

Au total, 3,6 hectares vont être aménagés et transformés en un milieu ouvert avec végétation prairiale : prairie de fauche et zone de pâture. L'entretien de ce milieu sera ensuite réalisé par pâturage et géré par les propriétaires et gestionnaires dans le cadre du schéma pastoral global du site. RTE n'interviendra plus qu'exceptionnellement sous la ligne avec des engins mécanisés d'élagage.

Avec une entreprise locale

Pour ces travaux, RTE travaille avec la Société Vauclusienne de Traitement (SVT), basée à Mondragon qui a d'ailleurs réalisé, cet hiver le débroussaillage et de préparation du sol pour le semis du printemps.

Le projet Belive s'étend

Le projet Belive a été lancé dans trois régions : Méditerranée, Ouest et Nord-Est. En Méditerranée, 80 hectares seront, cette année, valorisés. Cette expérimentation en faveur de la biodiversité permettra d'avoir un retour d'expérience sur les meilleures solutions à déployer sous les lignes électriques dans les prochaines années.

RTE

Réseau de Transport d'Électricité qui exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Sa mission ? Assurer à ses clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et



propre.

Un réseau Français et Européen

La société achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 50 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, proposant des échanges d'électricité pour l'optimisation économique du système électrique.